

Pollen, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Hauts-de-France et la Délégation Régionale académique à l'Éducation Artistique et Culturelle (DRAEAC) lancent un



APPEL à CANDIDATURES
en direction des artistes dont la démarche et la recherche sont traversées par la danse, la relaxation, le souffle pour la réalisation d'une résidence d'action culturelle au sein du Collège Jacques Brel de Fruges (62) **entre janvier et juin 2024**

Depuis 6 ans, nous proposons le programme Arts de Rencontre, **résidences d'action culturelle en Hauts-de-France**. Elles s'inscrivent dans la **volonté de réduire les inégalités en matière d'accès à la culture et à l'art**.

En complémentarité de l'existant, le programme privilégie des implantations de résidences en établissements scolaires **sur des territoires non concernés par des conventionnements d'éducation artistique** avec l'Etat et/ou **éloignés des structures culturelles**.

A propos du présent appel à candidatures

📍 Une démarche de projet fédératrice

L'artiste a pour mission d'intervenir auprès du plus **grand nombre d'élèves** de l'établissement d'implantation et éventuellement des établissements environnants partenaires, dans le cadre du temps scolaire.

Pour cela, l'artiste, avec l'appui de Pollen, élabore et déploie diverses interventions **en lien avec sa recherche et sa production** et sera accompagné-e par les équipes enseignantes, le/la conseiller-e pédagogique de circonscription en lien avec l'équipe de direction de l'établissement d'accueil et l'inspection de l'éducation nationale.

📄 Informations sur l'établissement, son territoire et le thème de la résidence

Collège Jacques Brel de Fruges (62)

Equipe pédagogique mobilisée sur le projet :

Frédérique Sarzeau, professeur d'anglais - coordinatrice du projet

Lisa Blocquel, professeur de français, professeur en charge de la classe théâtre et du club danse

Anne Serreboubée, professeur d'histoire-géographie et EMC

Virginie Garsoux, professeur d'EPS

Contexte socio-géographique de l'établissement :

Le collège est situé dans le Pas-de-Calais dans un **environnement très rural et éloigné de toute structure culturelle**. La première ville d'importance, St Omer, est à plus de 30 km. Le recrutement des **élèves est essentiellement local et rural**. Beaucoup de familles n'ont pas de moyens de transport. **La mobilité est un réel enjeu**.

Le collège dispose également d'un **internat à vocation sociale et sportive** (section judo) pour lequel la population recrutée vient aussi bien de grandes villes, de leur périphérie ou de la campagne également en fonction des motivations de leur présence à l'internat. **La population scolaire est donc hétérogène**. Cette problématique est **source de richesse mais aussi de tensions**.

Les projets culturels dans l'établissement :

Il existe dans l'établissement **différentes actions culturelles**. L'établissement dispose d'un **groupe de musiciens confirmés** qui regroupe des élèves issus des écoles de musique du secteur et d'un **groupe de musiciens débutants** permettant à des élèves non musiciens de commencer une pratique instrumentale.

Il existe également une **classe théâtre basée sur une classe de 4ème** à raison de 2 heures de théâtre par semaine. Ce projet était mené avec le théâtre de l'Embardée. Le collège dispose également de clubs à vocation artistique (**club danse** et **club chorale** de Noël).

Discipline artistique et thématiques souhaitées

Danse, autour des thématiques de la confiance en soi, de la relaxation, du souffle.

Suite à la période difficile des confinements, nous avons constaté des difficultés accrues chez les 6ème notamment.

Nous avons noté chez les élèves une 'intranquillité physique importante et un niveau de stress et d'angoisse élevé. Par ailleurs, nous avons aussi observé une difficulté à travailler en coopération dans le respect de chacun.

Mobiliser les élèves autour de cette résidence avec un-e danseur·euse nous semble intéressant à plusieurs niveaux :

Il s'agit de favoriser la rencontre entre l'artiste et les élèves, de leur permettre de bénéficier d'un temps privilégié avec un-e artiste, au cœur de leur quotidien.

La discipline mobilisée nous intéresse aussi pour permettre aux élèves, **à travers la pratique de prendre conscience de leurs corps, d'apprendre à se mouvoir en groupe, de mobiliser leurs souffle et de favoriser la confiance en eux**.

Nous souhaitons donc à travers ce projet mettre en œuvre un travail de coopération autour de l'engagement corporel mais aussi du souffle et de la gestion des émotions. **Nous souhaitons faire de ce projet un élément fort de la liaison école-collège mais aussi voir si notre initiative peut apporter plus de confiance et d'ouverture à travers des pratiques artistiques variées et des projets forts**. A ce titre, un partenariat avec deux écoles primaires est envisagé : l'Ecole primaire de Ruisseauville et l'école RPI de Fressin-Sains-les-Fressin.

Espaces et équipements :

Équipements et matériels mis à disposition pour l'artiste en résidence : Équipement de la salle de sport

Espaces de travail pour l'artiste : salle du foyer, salle de cours, salle des professeurs selon les besoins.

📄 Des formes d'intervention multiples et variées

Il est important de rappeler que la résidence mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. L'intérêt est de **faire découvrir et de partager son univers artistique, ses recherches et ses processus créatifs** au travers d'échanges, de questionnements individuels et collectifs et de gestes artistiques.

Ces gestes artistiques peuvent être très différents (participatifs ou non, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou au contraire très annoncés). Ils doivent s'adresser à un public scolaire.

Ils peuvent s'envisager dans le cadre des divers établissements et/ou écoles engagés mais aussi dans l'espace public. Ils peuvent par ailleurs s'inscrire dans des temps forts ou rendez-vous. Il importe ainsi de tirer parti d'espace-temps autres que la stricte classe pour décloisonner les actions et concerner l'ensemble de la communauté scolaire.

La résidence mission pourra éventuellement s'appuyer sur une diffusion de l'œuvre existante de l'artiste, accompagnées d'actions de médiation.

📄 Durée significative et périodes de la résidence

La résidence prendra la forme d'une **présence d'un-e artiste sur une durée de 6 semaines** (à raison de 5 jours par semaine) **qui peuvent être consécutives ou se répartir selon d'autres modalités.** L'artiste et les équipes pédagogiques définiront le calendrier selon leurs disponibilités ou leur fonctionnement.

Il est précisé **qu'une phase de découverte, environ 2-3 jours**, s'articulant autour de différentes rencontres avec les responsables et enseignant-es des établissements scolaires, est recommandée en **Décembre 2023**. La phase de résidence à proprement parlé se déroulerait **entre Janvier et juin 2024**.

📄 Rétribution de l'artiste-résident-e

L'enveloppe financière dédiée à la rétribution de l'artiste se monte à **5 950€** environ pour les 6 semaines (phase de découverte et phase de résidence). **Cela comprend la rémunération sous toutes ses formes** : contrat de prestation ou contrat de travail. L'ensemble des charges, frais d'administration, cotisations, TVA, taxes fiscales ainsi que les droits d'auteur – si l'artiste est concerné-e – sont intégrés dans l'enveloppe financière de 5 950€.

Le contrat de prestation devra reprendre les conditions d'exécution de la prestation. Dans le cas d'un contrat de travail, c'est le régime général qui sera retenu dans le cadre d'un CDD.

Dans tous les cas, une convention spécifiant les engagements respectifs des parties prenantes à savoir l'artiste-résident-e ou son-a représentant-e et l'association Pollen porteuse du programme, et l'établissement scolaire de résidence, est signée avant le début de la résidence mission.

📄 Hébergement et déplacements

Un hébergement sur place est prévu pour l'artiste : Logement de fonction mis à disposition.

Les déplacements de l'artiste pour rejoindre les différents lieux d'intervention pourront faire l'objet d'une prise en charge par Pollen (montant forfaitaire à discuter).

📄 Accompagnement de Pollen

Pollen est une structure d'ingénierie culturelle située dans les Hauts-de-France. Elle accompagne les acteurs de territoire (institutions, associations ou collectivités territoriales) dans la réflexion, l'élaboration et la conduite de projets pour toucher les populations les moins sensibilisées aux pratiques artistiques et culturelles. Concernant ces résidences missions, Pollen a pour mission d'/de :

- assurer les rémunérations de l'artiste
- assurer la prise en charge des frais de déplacements (montant forfaitaire à discuter)

- veiller aux bonnes conditions du séjour et du travail de l'artiste
- accompagner l'artiste dans la compréhension et la maîtrise des enjeux de la résidence
- faciliter, avec le concours actif des inspecteurs de l'éducation nationale, des conseillers pédagogiques, des chefs établissements et des directeurs d'écoles, les rencontres avec l'artiste et les équipes pédagogiques pour co-construire les interventions
- participer à l'organisation technique de la résidence avec le concours de la DRAC, de la DRAEAC et les établissements scolaires associés à l'action, depuis les phases de recrutement jusqu'au suivi et bilans de résidence.

La candidature

Les artistes intéressé-es par cette offre sont invité-es à prendre connaissance du document PDF intitulé [Qu'est -ce qu'une résidence mission ?](#)

Critère d'éligibilité

Peut faire acte de candidature, tout-e artiste professionnel-le, français-e ou étranger-e qui :

- Maîtrise l'usage oral de la langue française
- A à son actif une production artistique régulièrement ou ponctuellement traversée par un intérêt ou un désir d'interactivité avec les publics jeunes
- Est en mesure de s'impliquer pleinement dans la résidence mission
- Détient obligatoirement un permis de conduire en cours de validité et disposant d'un véhicule personnel (des déplacements seront réalisés dans les écoles des villes voisines)

Dossier de candidature

Les pièces à fournir pour le dossier de candidature sont :

Une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension des enjeux et du présent cahier des charges. Cette lettre peut évoquer les éventuelles pistes que propose d'emprunter le-a candidat-e en vue de la réalisation de gestes artistiques

Un curriculum vitae

Un dossier artistique succinct (15 pages max) présentant toute ou partie des productions représentatives de la démarche artistique du-de la candidat-e

Un calendrier proposant les périodes de disponibilité condensées (par ex : 6 semaines ou 2 fois 3 semaines) de l'artiste s'inscrivant dans la période : **Décembre 2023** (dans l'idéal 2-3 jours pour différentes rencontres avec les responsables et enseignants) et **entre Janvier et Juin 2024** (environ 5 semaines et demies - en dehors des vacances scolaires (ZONE B) - pour la résidence à proprement parlé).

Ce dossier de candidature est à adresser dès que possible par voie électronique uniquement, sous format pdf, à axepollen@gmail.com

Objet du mail :

Arts de Rencontre / Fruges / Nom de l'artiste. La date butoir est fixée **au 04 septembre 10h.**

Les différentes candidatures reçues seront examinées par un comité de sélection réunissant des représentants des différents partenaires de l'action : Pollen, DRAC, DRAEAC, équipe de direction et pédagogique des établissements scolaires d'accueil et éventuellement partenaires associés.

Le nom de l'artiste retenu·e sera annoncé **le 20 octobre 2023.**

Pour plus d'informations

Vous pouvez contacter l'équipe de Pollen axepollen@gmail.com / **03.20.47.81.72**

Anne-Sophie Mellin (congés du 19/07 au 15/08 inclus)

Plus d'infos <https://axepollen.jimdofree.com/>

Résidences réalisées [en 2022 et 2023](#)

Résidences réalisées [entre 2018 et 2022](#)

